



L'éole-liens

La lettre d'information dans le vent de Vents Citoyens

N° 4 - décembre 2016

<http://vents-citoyens-53.jimdo.com> - ventscitoyens@gmail.com



■ Bonne année 2017 !

En 2016 le projet de St Hilaire du Maine, porté par la société Abo Wind, a pris du retard notamment en raison d'un avis favorable le l'aviation civile qui se fait attendre.

Si tout va bien, l'acquisition du parc éolien pourrait se faire au cours de l'année 2018.

Nous devons donc mettre à profit cette année 2017 pour donner la possibilité à chacun d'installer les structures (*CIGALES* ou *Clubs d'investissement*) qui nous permettront, le moment venu, de mobiliser les fonds. Vents Citoyens va devoir s'engager dans une démarche pédagogique en expliquant le projet, le montage juridique et financier, les différentes façons, pour chacun, d'apporter sa contribution au projet.

Pour ce faire nous avons besoin de vous, nous avons besoin de tous car c'est le souffle citoyen autant que le vent qui fera tourner les éoliennes. Oui nous avons besoin de vous comme relais pour organiser partout dans le département et même un peu plus loin ces réunions d'informations dites réunions «TupperWatts»

Pour contacter Vents Citoyens :
par mail ventscitoyens@gmail.com
ou par tél : 07 69 85 85 86



Réunion 24 novembre 2016

Comment intégrer les entreprises locales dans notre projet ?

Vents Citoyens s'appuie sur les retours d'expériences. Dans la région de Redon deux parcs éoliens citoyens sont déjà en fonction, un troisième est en construction. Nous étions présents le 25 novembre dernier à Chemillé (49) pour assister à l'inauguration du parc de la Jacterie. Chaque projet est différent, par le contexte, le montage juridique, la gouvernance ou la technicité. Chaque rencontre est l'occasion d'enrichir un peu plus nos connaissances.

Depuis quelques mois nous avons sollicité et rencontré des responsable d'entreprises, la plupart se sont montrés très curieux et intéressés par notre démarche.

D'où l'organisation, le 24 novembre, au domaine des Assis à Astillé, d'une réunion tournée vers les entreprises. Nous avons invité pour l'occasion Mr Alain Allinant président des « Poulet Fermier de loué » pour l'originalité de son projet. En effet cette coopérative agricole a fait le choix d'investir dans un parc éolien composé de 6 éoliennes de 1,8 MW chacune. Une démarche avant tout environnementale qui s'appuie sur un principe tout simple : produire autant d'énergie renouvelable que consommée et ce en prenant en compte toute la chaîne de production depuis les aliments pour les volailles, en passant par l'élevage, le transport, jusqu'à la cuisson des poulets. Objectif atteint et même dépassé : consommation globale de la filière 25 000 MWh (production électrique de 2 000 MWh avec 40 000 m² de panneaux photovoltaïques installés chez les



Alain Allinant Président de la coopérative D'ACCOUVAGE DES FERMIERS DE LOUE

éleveurs plus la production du parc éolien de 25 000 MWh soit au total 27 000 MWh).

La partie technique a été assurée par Quadran une société de développement qui participe aussi au capital à hauteur de 30%. Les citoyens, eux, ont pu participer par le biais d'une souscription sous forme de prêt sur 5 ans, rémunéré à 3,95%.

Mr Samuel Neuvy, représentant la société Quadran, a exposé à la cinquantaine de personnes présentes, l'aspect technique du parc.

Un exemple très instructif dont Vents Citoyens pourra s'inspirer, particulièrement concernant l'investissement des entreprises. Suite à l'exposé de messieurs Allinant et Neuvy, Vents Citoyens a fait le point sur le projet de St Hilaire du Maine.



Rencontres avec les élus

Depuis début septembre nous avons multiplié les rencontres avec les élus : députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires... Ces démarches constituent une étape indispensable pour faire connaître notre projet auprès des responsables de notre département et ainsi laisser le temps de la réflexion quant à la participation financière des collectivités dans notre projet citoyen.

Plus d'une vingtaine d'élus rencontrés, de diverses tendances, et chaque fois un accueil favorable, voir très favorable, à notre projet nous a été prodigué. Il est certain qu'une prise de conscience s'est opérée. La COP 21 est passée par là, la transition énergétique fait son chemin dans les esprits... même si la concrétisation tarde un peu. Elle demande du temps. Les réticences de groupuscules sur le terrain sont parfois très fortes et sans l'implication et le soutien des citoyens de nombreux projets risquent de ne jamais aboutir.

Le 12 décembre nous avons organisé à la Salle Constant Martin, à Ernée, une réunion d'information spécifique à l'attention de l'ensemble des élus des 15 communes du pays de l'Ernée, plus les élus des communes



les plus proches du futur parc : Bourgneuf la Forêt, St Ouen des Toits, Port-Brillet, Olivet, Bourgon, et Launay-Villiers. La faible participation (*seulement une vingtaine d'élus présents*) nous rappelle que la tâche reste importante et qu'il va nous falloir plus et mieux communiquer... un travail de chaque instant.



Subvention LEADER

Pour prétendre au fond Européen LEADER il faut répondre à un certain nombre de critères. Le dossier déposé par Vents Citoyens en mai 2016 a reçu un avis favorable par le Pays de Haute Mayenne puis a été validé par la région. Vents citoyens peut prétendre jusqu'à 16 800 € pour 2016. L'obtention de ce fond a été rendu possible par les subventions accordées par la mairie de St Hilaire du Maine pour 500 €

et par la com com du Pays de l'Ernée pour 3 700 € (soit au total 20% de LEADER).

Cependant, ce fond LEADER ne sera pas débloqué avant le mois de mai 2017.

Pour répondre au besoin de trésorerie les adhésions 3 410 € et les dons 2 542 € n'ont pas suffi. Aussi les membres du conseil d'administration ont consenti à une avance pour 5 100 €.

Power to change... l'énergie 100% renouvelable ?

Diffusion du film «Power to change» le jeudi 16 février 2017 à 20h30 au Palace à Château-Gontier.

Dans le cadre de Ciné Rencontre Vents Citoyens est sollicité pour animer le débat

à l'issue de la projection du film. Ce sera à l'occasion de mesurer tout le potentiel que représentent les énergies renouvelables et d'évaluer le rôle des projets citoyens dans la mutation de notre société.

Visite du parc de Sévérac

A l'initiative de l'association Vents Citoyens, les élus du conseil communautaire du pays de l'Ernée avaient été invités à visiter le parc éolien citoyen de Sévérac-Guenrouët près de Redon.

Accompagné par quelques membres de l'association Vents Citoyens, le groupe d'une douzaine de personnes a pu ainsi échanger avec trois membres de l'association Isac Watt.

L'aspect technique du projet composé de 4 éoliennes de 2 MW, en fonction depuis le début de cette année 2016, les différentes étapes, les études préliminaires et leurs modes de financement sont autant de sujets qui ont fortement intéressé les visiteurs mayennais.

Mais l'aspect citoyen du parc de Sévérac était évidemment au centre des discussions et tout particulièrement la mobilisation autour du projet qu'il s'agisse des citoyens, des collectivités ou des entreprises. La comparaison avec le projet de ST Hilaire du Maine sur lequel travaille Vents Citoyens a permis de mettre en évidence un certain nombre de similitudes et de différences d'approches mais surtout de souligner les mêmes difficultés à résoudre les mêmes problèmes. Sous le regard de l'éolienne n°4 les échanges ont ainsi duré plus d'une heure trente.

Après une pause déjeuner, Sylvain Robert maire de Guenrouët a reçu les visiteurs



mayennais dans la salle du conseil. Le ressenti d'un élu sur un tel projet était évidemment essentiel.

Monsieur le maire a particulièrement insisté sur l'importance de communiquer tout au long du projet, d'organiser régulièrement des réunions d'information, voir des débats contradictoires. Pour lui l'aspect citoyens permet à la population de mieux comprendre l'intérêt et les enjeux d'un tel projet et ainsi de désamorcer les craintes et réticences.

La discussion s'est prolongée sur des sujets plus techniques : modification du POS (plan d'occupation des sols), modifications de la législation, possibilité aux collectivités d'investir dans des projet citoyens...

Devant la mairie de Guenrouët trône une sculpture de Don Quichotte, comme un clin d'œil au vent qui passe. Qui sait, si le héros de Cervantes, avec sa lance pointée vers le ciel, ne défendrait pas aujourd'hui, les moulins à vent des temps modernes ?

